

GUIDE PRATIQUE MADRID

Un guide pratique
pour tout savoir
sur votre installation
à Madrid.

Des informations
indispensables pour
une bonne organisation
de votre séjour
en Espagne.



LEPETIT
JOURNAL
.COM

LE MEDIA DES FRANÇAIS
ET FRANCOPHONES À L'ÉTRANGER



Villanueva de la Cañada

Une ville jeune avec une Mairie proche

Avec de nombreux services éducatifs, sociaux,
culturels et sportifs de qualité.

Et un magnifique environnement naturel

On vous attend!

Sommaire

NIE	2
Padrón	3
Inscription consulaire	4
Système scolaire espagnol	6
Système scolaire français	7
Carte sanitaire	8
Logement	10
Internet & Téléphonie	11
Immatriculation véhicule	12
Permis de conduire	13
Fiscalité	14
Publi : Ouvrir un compte bancaire	16
Retraite	18
Recherche d'emploi	19
Publi : Local 19, un laboratoire d'idées pour les entrepreneures	20
Annuaire des professionnels francophones	22
Santé	22
Enfance	24
Conseil fiscal, juridique, patrimoine	26
Installation	26
Entreprendre	27
Gastronomie	28
Bars restaurants	29
Shopping	30
Coiffeurs	30
Librairies françaises	31
Traductions	31
Organismes français	32

Attention : les indications de ce guide reflètent les démarches requises en l'état actuel de la législation (juin 2018).

La liste des professionnels mis en avant dans l'annuaire n'est pas exhaustive et n'engage pas la responsabilité des auteurs du guide, tant pour la qualité des prestations que le montant des honoraires.

Cet ouvrage a été tiré à 5.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les points de passage de la communauté française de Madrid.

Rédaction : lepetitjournal.com Espagne, à exception des pages 16,17,20 et 21.

NIE

Le **NIE** est le numéro d'identification pour les étrangers en Espagne. Il est exigé pour de nombreuses formalités administratives et s'avère indispensable pour toutes les démarches de la vie courante telles que l'ouverture d'un compte en banque, l'inscription à la sécurité sociale espagnole, l'échange ou l'enregistrement du permis de conduire, la scolarisation des enfants, la souscription d'un abonnement téléphonique, etc.



A noter : • Les personnes démarrant un travail sans NIE peuvent se voir imposer une retenue de 25% sur leur salaire. Les personnes sans emploi en Espagne devront justifier de disposer de ressources suffisantes et être couvertes par une assurance maladie le temps de leur résidence, pour obtenir le NIE.

• Si vous n'avez pas de contrat de travail, vous devrez demander un NIE provisoire. Pour cela, il faudra effectuer la demande, muni du formulaire EX-15 dûment rempli (même procédure que pour l'EX-18, voir ci-dessous), sans rdv préalable, à la *Oficina de Extranjería* (Avenida Padre Piquer, 18 – Métro Campamentos), puis revenir au terme d'une semaine retirer le document.

Quelle est la démarche à suivre ?

Il faut tout d'abord prendre un RDV sur Internet, sur le site du Secrétariat d'Etat aux administrations publiques :

<https://sede.administracionespublicas.gob.es/icpplus/index.html>

Pour initier la procédure, vous devrez : Sélectionner votre province puis "CNP - Certificados UE" dans le menu déroulant "Tramites disponibles para la provincia seleccionada". Le reste de la procédure est sans difficulté.

Documentation à apporter

- Justificatif du RDV (envoyé par mail ultérieurement).
- Le formulaire EX-18 dûment rempli en double exemplaire. Ce formulaire est à télécharger sur Internet : www.interior.gob.es ou via www.policia.es (onglets *Comisaría virtual* puis *Sede electrónica* et *Extranjería*).
- Passeport ou carte d'identité nationale : original + photocopie.
- Imprimé Taxe modèle 790-012 : ce formulaire est à télécharger sur Internet via www.policia.es (onglets *Comisaría virtual* puis *Extranjeros*) et sera à régler dans n'importe quelle banque (environ 10€).
- Documents justificatifs de votre demande de résidence en Espagne : contrat de travail, inscription au "censo de actividades económicas", certificat d'inscription à l'université etc., traduits.
- Certificat de prise en charge par la sécurité sociale (*reconocimiento de alta a la seguridad social*) à demander à votre employeur.



A noter : les rendez-vous sont nominatifs, et ne concernent qu'une personne adulte à la fois. Il est indispensable de se présenter personnellement, même pour les enfants, et de prendre le nombre de rdv correspondant au nombre de personnes concernées.

Padrón municipal

Le **“Padrón municipal”** est le registre administratif où figure le nom des personnes résidant dans une ville d’Espagne. C’est une formalité obligatoire, gratuite et indispensable pour de nombreuses démarches du quotidien. La démarche devra être refaite si vous déménagez.



Pour s’inscrire

Se rendre sur le site de la Mairie de Madrid :

www.madrid.es ou directement sur <https://sede.madrid.es/portal/site/tramites>

- Cherchez l’onglet relatif au *Padrón* et cliquez sur *“Padrón Municipal. Alta y cambio de domicilio”*.

- Il faut prendre rdv (*“solicitar cita previa”*).

Documents à fournir (originaux + photocopie) :

- *“Solicitud de empadronamiento”* à télécharger sur le site et dûment complétée et signée par toutes les personnes majeures.

- Passeports ou cartes d’identité + NIE.

Pour les mineurs étrangers nés en Espagne : livret de famille ou acte de naissance jusqu’à 3 mois. Au-delà, livret de famille + passeport ou carte d’identité (+ NIE). Pour les mineurs étrangers nés hors d’Espagne : passeport ou carte d’identité (+ NIE).

- Document de représentation des mineurs : en plus des documents cités ci-dessus, la demande d’empadronamiento signée par les deux parents. Si le padrón du mineur est rattaché à celui d’un seul des deux géniteurs, en cas de divorce par exemple, il faudra accompagner ces documents d’une autorisation signée par le second géniteur. La liste des documents accréditant cette autorisation est décryptée sur le site.

- Document justificatif de domicile : contrat d’achat ou de location, dernière facture, etc.

Inscription Consulaire

L'**inscription au registre des Français de l'étranger** est totalement gratuite, valable 5 ans et peut être renouvelée. **Elle est vivement recommandée** car elle facilite vos formalités administratives, comme la délivrance de documents d'identité, l'obtention de certificats, la légalisation d'actes, les demandes de bourses d'études.

<https://es.ambafrance.org/Inscription-au-registre-des-Francais-de-l-etranger>

L'objectif de cette inscription est double : prouver d'une part aux autorités locales que vous êtes placé sous la protection française et prouver d'autre part aux autorités françaises que vous résidez à l'étranger.

Pour s'inscrire

Depuis juin 2016, **une nouvelle procédure** en ligne facilite l'inscription sur les listes consulaires de votre circonscription :

- Rendez-vous sur la page internet <https://www.service-public.fr> et créer un compte personnel.
- Puis accéder à <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307>
- Scanner les pièces justificatives demandées.
- L'attestation d'inscription ainsi que la carte d'inscription consulaire seront enregistrées dans le porte-documents [service-public.fr](https://www.service-public.fr) et pourront être imprimées dès que vous en aurez besoin.

Ce système permet à tout moment d'avoir accès et de modifier vos coordonnées, et de mettre à jour votre situation.

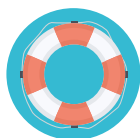
Les personnes ne disposant pas de connexion internet ou ne parvenant pas à s'inscrire en ligne pourront pour remédier à ces difficultés soit en appelant le Consulat (91 700 78 00), soit sur le lien suivant :

<https://es.ambafrance.org/Contact-documents-d-identite-et-inscription>

Documentation à présenter

- Formulaire d'inscription consulaire à télécharger sur le site du consulat, onglet "Démarches administratives", puis "Inscription au registre des Français à l'étranger".
- Carte d'identité ou passeport français en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans.
- Justificatif de résidence dans la circonscription consulaire : enregistrement auprès de votre mairie (*padrón*) ou facture (téléphone mobile, gaz ou électricité) de moins de 3 mois ou quittance de loyer ou titre de propriété ou relevé bancaire.
- Photo d'identité récente, tête nue, prise de face.

A savoir : L'inscription consulaire est valable 5 ans.



Inscriptions sur les listes électorales : à partir de 2019, un répertoire électoral unique sera instauré. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électoral jusqu'à six semaines avant

la date d'un scrutin. Pour plus d'informations, rdv sur France Diplomatie :

www.diplomatie.gouv.fr.



CRYSTAL FINANCE

À votre service depuis plus de 25 ans

—NOTRE MÉTIER—

Conseil en investissement financiers & immobiliers

Ingénierie patrimoniale personnalisée

Études successions internationales

Optimisation de votre fiscalité

Protection de votre famille

& prévoyance

Crystal Finance est une marque du Groupe Crystal - Expert & Finance. Acteur indépendant et spécialiste du conseil en gestion patrimoniale privée et internationale, il compte **220** collaborateurs, un réseau de **300** conseillers indépendants et **490** experts-comptables, au service de **35 000** clients à travers le monde.

Direction régionale Espagne & Portugal
Votre contact : Jean-Claude FAIXO



+ 34 661 878 159

jcfaixo@groupe-crystal.com
www.groupe-crystal.com

Système scolaire espagnol

En Espagne, l'école publique est gratuite jusqu'à l'université et obligatoire de 6 à 16 ans. Les heures de cours s'étalent généralement de 9h à 16h, avec une pause d'une heure pour déjeuner. L'année académique va de mi-septembre à mi-juin.

Il existe trois groupes d'établissements **écoles publiques** (*colegios públicos*), **écoles privées financées par l'État** (*colegios concertados*) et **écoles privées** (*colegios privados*). Les écoles publiques sont laïques, gérées par l'État et les administrations locales et proposent tous les niveaux du cursus scolaire obligatoire. Leur nombre de places est limité et il faut répondre à un certain nombre de critères (proximité géographique, etc.) pour y être inscrit. Les écoles privées financées par l'État jouissent d'une plus grande liberté de gestion, mais se doivent de respecter certaines conditions (nombre d'élèves par classe, dates...). Elles sont financées en partie par les frais de scolarité. Les écoles privées enfin sont des entreprises d'éducation privées financées exclusivement par les frais de scolarité.



Programme BachiBac : permet la double délivrance des diplômes du Baccalauréat et du Bachillerato. Le cursus et les programmes ont été établis conjointement, par les ministères français et espagnol de l'éducation, en langue et littérature françaises et en histoire-géographie. Les diplômés bénéficient des mêmes conditions d'accès au parcours universitaire espagnol et des mêmes droits d'inscription dans le système universitaire français. Les élèves diplômés sont ainsi accrédités d'un niveau B2 en français selon la notation de référence européenne.

Les établissements proposant ce double diplôme à Madrid sont :

IES Beatriz Galindo. www.beatrizgalindo.org

IES San Isidro. <http://ies.sanisidro.madrid.educa.madrid.org>

IES Gabriel García Márquez. <http://ies.garciamarquez.madrid.educa.madrid.org>

IES Marqués de Suanzes. <http://ies.marquesdesuanze.madrid.educa.madrid.org>

IES Gregorio Marañón. <http://ies.gregoriomaranon.madrid.educa.madrid.org>

IES Juan de Mairena. <http://ies.juandemairena.sansebastian.educa.madrid.org/web>

Etablissements bilingues

Certains établissements scolaires publics espagnols proposent un dispositif d'enseignement en français similaire aux sections européennes en France pour les niveaux concernant le collège (1^o-4^o ESO). Il existe près de 300 sections bilingues francophones dans le pays avec une partie du programme enseigné en langue française.

Label FrancÉducation

Le LabelFrancÉducation est attribué par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) aux filières d'excellence bilingues francophones proposant un enseignement renforcé de la langue française et d'au moins une discipline non linguistique en français, conformément au programme officiel du pays d'accueil. Plusieurs établissements à Madrid disposent de ce label.

Le système scolaire français

Il existe à Madrid des écoles, collèges et lycées homologués par le Ministère de l'éducation nationale, qui dispensent un enseignement conforme aux programmes français et permettent de suivre une scolarité sans rupture, de la Maternelle à la Terminale. Attention : les inscriptions sont gérées par les établissements et ont lieu de façon très anticipée. Se renseigner dès l'automne précédent l'année de rentrée scolaire.

Sous certaines conditions, **une aide à la scolarité peut être dispensée**. Le dossier de demande doit être déposé dans les délais fixés par le Consulat et ne vaut que pour l'année scolaire en cours (demande à renouveler chaque année). Pour ceux qui font la demande pour la première fois, un entretien sur rdv est obligatoire. Ne pas attendre la dernière semaine avant la date limite de réception des dossiers pour prendre rdv, en raison de la grande affluence occasionnée. Tout dossier incomplet ou déposé hors délai sera proposé au rejet. Généralement, les dossiers doivent être déposés au plus tard courant février, pour l'année scolaire suivante.

Les bourses s'adressent aux familles remplissant toutes les conditions suivantes :

- Aux élèves de nationalité française.
- Aux familles inscrites auprès du Consulat, au Registre mondial des Français établis hors de France (demandeur -père, mère ou tuteur- et élève).
- Aux enfants âgés au minimum de 3 ans au 31 décembre de l'année de rentrée scolaire.
- Aux enfants scolarisés dans un établissement homologué par le Ministère français de l'éducation nationale.
- Aux familles dont les conditions de ressources et la situation patrimoniale correspondent aux critères d'attribution.

Retrouvez l'ensemble des pièces justificatives à fournir sur le site du Consulat : www.ambafrance.org/-Bourses-scolaires-et-d-enseignement-superieur

Attention : pour passer le Baccalauréat il faudra soit avoir été recensé, soit avoir passé sa JDC. Renseignez-vous auprès du Consulat pour ces démarches.

Liste des établissements français à Madrid :

Ecole maternelle française Pomme d'Api - Tél : 913 882 764

www.ecolepommedapi.com

Ecole Saint Louis des Français

du CP au CM2 - Tél : 913 52 05 17

www.stlouisfrancais.com

Lycée Français

de petite section à Terminale.

Tél : 917 489 490

www.lfmadrid.net

Lycée français annexe Saint Exupéry

de petite section à Troisième.

Tél : 916 50 70 19 - www.saintex-lfm.org

Lycée Molière de Madrid - de petite

section à Terminale - Tél : 918 15 50 00

www.liceofrancesmoliere.es

Union chrétienne de Saint

Chaumond - de petite section à

Terminale - Tél : 915 635 250

www.saintchaumond.es

Plus d'informations sur les établissements français d'Espagne www.efep.es

Carte sanitaire

En tant que Français établi en Espagne, il faut justifier de sa résidence dans le pays et de sa participation au système de cotisation, pour bénéficier de la protection sociale espagnole et disposer de la carte sanitaire. Il existe trois possibilités : avoir un contrat de travail ou être inscrit comme travailleur indépendant ; être inscrit comme demandeur d'emploi en Espagne après avoir travaillé en Espagne ; être bénéficiaire d'une pension versée par un organisme espagnol.



Les Français établis en Espagne ou ceux qui souhaitent s'y installer (actifs ou retraités) doivent **demander le formulaire S1** auprès de l'organisme d'Assurance maladie de leur précédente affiliation. Ce document est à demander auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie du dernier lieu de résidence en France pour les actifs et auprès de la Caisse délivrant la pension pour les retraités. Le formulaire S1 permet de s'inscrire auprès des organismes de santé du pays de l'Union européenne dans lequel l'intéressé réside, lorsque ce dernier est assuré dans un autre pays. C'est notamment souvent le cas des travailleurs détachés, des retraités, des fonctionnaires et des personnes à leur charge.

Pour bénéficier de la carte sanitaire espagnole :

- Être en mesure de justifier d'une des trois conditions mentionnées ci-dessus.
- Disposer du NIE.
- Disposer du "padrón".

Il est nécessaire de demander personnellement l'inscription sur les registres de santé 3 mois après l'entrée sur le territoire espagnol.

Documents à présenter :

- Le formulaire d'affiliation TA.1, à télécharger sur <http://www.seg-social.es>
- Une pièce d'identité + photocopie
- Le Numéro d'identification étranger (NIE) + photocopie.

Où effectuer la démarche ?

À l'Administration de la Trésorerie Générale de la Sécurité Sociale du domicile du citoyen ou du siège de l'entreprise employant le travailleur. Liste des bureaux sur <http://www.seg-social.es>

Si vous disposez d'un certificat électronique, vous pouvez accéder au service "Attribution de numéro de Sécurité Sociale" via le Bureau Électronique de la sécurité sociale <https://sede.seg-social.gov.es/>



Les étudiants ou stagiaires se rendant en Espagne opteront plus facilement pour **la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)**. Délivrée par la Caisse primaire d'assurance maladie, elle est valable pour une durée d'un an. Sur simple présentation de la CEAM, il est possible de bénéficier des soins et demander le remboursement des frais engagés dans le service public, lors du séjour ou dès le retour en France. Attention : la CEAM n'est pas valable si le but du séjour est d'aller se faire soigner.

Aujourd'hui 12:49



Salut Paul, bravo pour ton nouveau job à Londres!! Tu pars quand ?

Dans un mois! 🇬🇧 🇫🇷 ✈️
Je fais une fête de départ avant! 🥂



Tu auras une bonne couverture santé locale, mais es-tu au courant que la CFE a lancé FRANCEXPAT SANTÉ? 🇫🇷 🇬🇧

C'est quoi??



Ça te permet de pouvoir continuer à te faire soigner en France, sans condition!...*

Intéressant... Mieux vaut être prudent!...

Écrivez un message...



*Avec FRANCEXPAT SANTÉ, la CFE vous rembourse examens et dépenses médicales en France, comme la Sécurité sociale française - détails sur www.francexpatsanté.fr

EXPATRIÉS, AVEC FRANCEXPAT SANTÉ VIVRE À L'ÉTRANGER ET SE FAIRE SOIGNER EN FRANCE

La Caisse des Français de l'Étranger (CFE) est la caisse de Sécurité sociale volontaire pour les Français expatriés. Elle propose à tous les Français, quelle que soit leur situation durant l'expatriation, la continuité de la protection sociale « à la française » : couverture de tous les soins quel que soit le pays dans lequel ils interviennent, sans exclusion liée à la nature de la pathologie ou aux circonstances (catastrophe naturelle, fait de guerre, attentat).

Maladie, maternité, invalidité, accident du travail, retraite.

www.cfe.fr



Caisse des Français de l'Étranger
La Sécurité sociale des expatriés

Logement

Le marché de l'immobilier espagnol continue à susciter bien des intérêts de la part des étrangers souhaitant acheter une résidence dans le pays. Attention à **respecter certaines règles de base**.

Le choix de l'agent immobilier et de l'avocat

En Espagne, le métier d'agent immobilier n'est pas réglementé. Il est conseillé de **choisir un agent référencé auprès des regroupements professionnels de gestion immobilière** (API : *Agente de Propiedad Inmobiliaria*, ou GIPA : *Gestor Intermediario en Promociones de Edificaciones*). Il n'y a pas de plafond légal de commissions, chaque agence est libre d'appliquer les taux qu'elle souhaite (en général, de 5 à 10% du montant d'achat).

Le recours à un avocat est essentiel afin d'être accompagné juridiquement. Son coût est dérisoire par rapport au prix global d'un projet d'investissement. Seul ce professionnel indépendant pourra vous donner un avis objectif sur le contrat.

Récupérez le numéro de licence de votre agent immobilier pour vérifier qu'il est bien enregistré auprès des professionnels reconnus. De même, s'assurer que l'avocat choisi est enregistré auprès de l'ordre des avocats de la province concernée.

Vérifiez l'acte de propriété

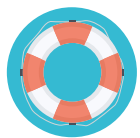
Vérifiez les données relatives à la propriété en consultant le registre de conservation des hypothèques. Consultez le Registre des propriétaires (cadastre) avec les données du "Relevé de propriété" que fournit l'agent immobilier. Réclamez une copie de la preuve de paiement des derniers impôts fonciers : le document présentera de précieuses informations sur le bien (superficie, référence, adresse exacte, etc.).

La procédure d'achat. Trois étapes :

- **Réservation du bien immobilier** via le versement d'un acompte. Les personnes ne résidant pas en Espagne devront demander un NIE et ouvrir un compte bancaire en Espagne. Généralement cette réservation est signée au nom du vendeur par l'agent immobilier lui-même.

- **Signature d'un compromis de vente** avec le vendeur ("*contrato privado de compraventa*" ou "*contrato de arras*"), qui reprend tous les éléments relatifs au bien et aux parties du contrat. Il doit comporter une clause selon laquelle, en cas de rétraction du vendeur, une indemnité sera versée à l'acheteur.

- **Signature devant notaire de l'acte de vente authentique** ("*la escritura*"), et récupération des clefs contre paiement du bien. La répartition des frais de procédure (notaire, impôts, liquidations) doit être clairement définie dès la création du compromis de vente.



La location. Pour louer, on vous demandera une caution : 1 ou 2 mois de loyer ainsi que des garanties : "nómina" (bulletin de salaires) ou "aval" correspondant souvent à une garantie de votre banque ou de votre employeur. Commencez vos recherches sur Internet, les sites suivants proposent de nombreuses offres avec de bons critères de recherche : www.vibbo.com ; www.enalquiler.com ; www.fotocasa.es ; www.easypiso.com ; www.idealista.com.

Des agences de relocation, spécialisées dans la clientèle expatriée, proposent des offres plus exclusives et adaptées aux besoins de ce public.

Internet & Téléphonie

Si vous souhaitez **résilier votre abonnement** mobile français, pensez à engager la procédure avant votre départ. La résiliation pour motif légitime (ex. départ à l'étranger) est admise par les opérateurs mais il vous faudra cependant vous armer de patience pour en bénéficier et apporter les preuves nécessaires pour convaincre votre opérateur : certificat de résidence à l'étranger, contrat de travail, bail, etc.

Depuis juin 2017 le **roaming** n'est plus payant en Europe : il n'y a en théorie pas de surcoût à l'utilisation du téléphone mobile dans l'un des 27 pays de l'UE.



©rawpixel.com



Les offres locales, le mot d'ordre : comparer

À votre arrivée en Espagne, pour vous équiper avec un forfait local, il va falloir comparer les offres proposées. Voici la liste des opérateurs : MásMovil, Vodafone, Orange, Jazztel, Ono (Vodafone), Amena (low cost Orange), Lowi (low cost Vodafone), Tuenti (Movistar), Movistar, Yoigo, República Móvil, Quantis.

Des alternatives plus économiques permettent de téléphoner à l'étranger

- **Avec une connexion Internet : Skype**, la plus populaire permet de téléphoner et surtout de se parler gratuitement via un chat vidéo quel que soit l'endroit où l'on se trouve. L'application Whatsapp, très utilisée pour envoyer des messages en Espagne, permet d'appeler à l'étranger gratuitement. Viber permet également de téléphoner ou d'effectuer des appels vidéo de manière gratuite.

- **Sans connexion Internet : Téléplanète** est une solution low-cost disponible depuis tout portable sans inscription préalable. **Tel4Expats** propose un système de téléphonie depuis l'étranger vers la France, comme si on était en France. Toolani permet de téléphoner depuis l'Espagne vers l'étranger à moindre coût, sans contrat, ni frais mensuels ou achat minimum.

Téléphone fixe et Internet :

Le principal opérateur de téléphonie fixe d'Espagne est Telefónica. Des offres sont aussi proposées par Vodafone Ono, Orange, Tele2, Jazztel, etc.

Comme en France, la présélection de l'opérateur ou le dégroupage sont présentés aux futurs abonnés et des offres type "Box" sont possibles. L'ADSL est largement déployé en Espagne, et la fibre optique en prend le même chemin. Les prix sont par contre globalement supérieurs à ceux pratiqués en France.

Immatriculation du véhicule

Si vous emménagez en Espagne avec votre véhicule personnel, vous devrez **obtenir des plaques minéralogiques espagnoles**. Les véhicules privés doivent en principe être immatriculés dans le mois suivant votre installation dans le pays. Commencez les démarches au plus vite, notamment parce que les tâches à réaliser sont nombreuses et passent par certains rdv (DGT, ITV, etc) parfois longs à obtenir. **Attention** : il faudra un **NIE de résident** (*certificado de residencia*) pour effectuer les démarches.

Passer le contrôle technique

Il va vous falloir passer le **contrôle technique** espagnol (appelé ITV) dans un des centres proposant cette prestation, en précisant qu'il s'agit d'un **changement de domicile à l'intérieur de l'UE et non d'une importation**. Prévoir les pièces suivantes : *padrón*, inscription consulaire, NIE, carte grise, facture ou contrat de vente du véhicule et surtout le Certificat de Conformité Européen (document que l'on vous remet normalement le jour de l'achat de votre véhicule).

Effectuer la demande d'immatriculation

Prendre rdv avec la Jefatura Provincial de Tráfico : <https://sede.dgt.gob.es> (onglet *Trámites y multas*) et se présenter avec les pièces suivantes :

- Imprimé officiel "*solicitud de matriculación*" téléchargeable sur le site www.dgt.es
- Certificat de contrôle technique espagnol.
- Carte grise du véhicule.
- Facture d'achat mentionnant le taux de TVA ou original et photocopie du contrat de vente entre particuliers (ce contrat devant être accompagné d'une traduction).
- Formulaires : "*Modelo 06 – Impuesto Especial Sobre Determinados Medios de Transporte*" pour l'exemption ou 576 si l'exemption n'a pas lieu, dûment remplis, à retirer au préalable à la *Agencia Tributaria*, ou sur Internet www.agenciatributaria.es (onglet *Ciudadanos puis Vehiculos*). N'oubliez pas d'imprimer le justificatif de paiement ou d'exemption de l'impôt. L'exemption se fait de manière présenteielle, les démarches liées au formulaire 576 peuvent se réaliser en ligne.
- Justificatif du paiement de l'IVTM : (*Impuesto sobre Vehículos de Tracción Mecánica*). Cette taxe municipale doit être payée dans l'une des *21 Oficinas de Atención al Ciudadano* de Madrid ou par téléphone, en appelant le 010. Les tarifs varient selon la commune et la puissance fiscale du véhicule. N'oubliez pas d'imprimer le justificatif de paiement.
- Carte nationale d'identité ou passeport + NIE.



Pour faire la **demande d'exonération** de *Impuesto Especial Sobre Determinados Medios de Transporte*, une attestation de changement de résidence, délivrée par le Consulat et faisant apparaître votre résidence en France au cours des 12 derniers mois consécutifs, est nécessaire. Il faut la présenter à la "*Agencia Estatal Tributaria*" (www.aeat.es) **dans les 60 jours** suivant l'entrée du véhicule en Espagne.

Jefatura provincial de Madrid :

C/ Arturo Soria, 125. Informations : 060 / 91 301 85 00.

Permis de conduire

La directive européenne n°2006/126/CE de 2015 oblige tout citoyen de l'Union européenne circulant et résidant en Espagne depuis au moins deux ans à renouveler son permis de conduire s'il est titulaire d'un permis français à durée indéterminée. La réglementation espagnole oblige désormais à présenter **un permis de conduire de modèle européen d'une durée de validité maximale de 10 ans** (moins pour les personnes de plus de 65 ans). Attention : à Madrid les rdv avec la DGT, nécessaires pour la démarches, sont en 2018 très difficiles à obtenir.

Il faut donc faire la demande de changement de permis (canje) auprès de la DGT :

- A ces fins il faut faire la **demande de relevé d'information restreint** auprès de l'administration française. Pour permettre l'échange du permis de conduire français contre un permis local, l'usager devra faire parvenir directement à la préfecture par courrier postal un formulaire de demande de RIR complété (à télécharger sur le site du Consulat : onglets "Vos formalités" puis "Permis de conduire"), ainsi que les pièces justificatives nécessaires (copie recto-verso du permis, copie d'une pièce d'identité et une preuve de résidence à l'étranger). **NB** : en cas de vol ou de perte du permis, joindre le récépissé de déclaration de perte ou de vol.

- Télécharger et compléter le formulaire de demande de changement de permis, à télécharger sur www.dgt.es, onglet "Canje de permisos".

- Se rendre à un "Centro de Reconocimiento de conductores" pour passer le contrôle médical. Retrouvez la liste des centres sur www.dgt.es

- Prendre rdv auprès de la DGT :

https://sedeapl.dgt.gob.es/WEB_NCIT_CONSULTA/solicitarCita.faces

- Se rendre au rdv avec vos papiers d'identité et NIE + photocopies, votre permis de conduire original, un justificatif de *padrón*, le certificat médical obtenu et des photos d'identité.

- Payer la taxe correspondante (environ 24 euros) et remplir le "talón foto" qui vous sera remis.



Si pendant votre séjour vous avez perdu votre permis de conduire français, il a été volé, il est détérioré ou bien si vous devez l'échanger et que vous êtes dans l'un des cas suivants :

- Étudiant.

- En formation, en stage ou en mission à durée déterminée.

- Titulaires d'un titre de séjour spécial.

- En cours d'installation en Espagne et que vous avez quitté la France depuis moins de 6 mois.

Vous pouvez demander directement le renouvellement de votre permis de conduire à la préfecture de délivrance comme si vous étiez domicilié en France.

Fiscalité

La fiscalité des résidents français d'Espagne est d'autant plus complexe que les règles générales d'imposition sont ponctuées d'exceptions et de cas particuliers, impossibles à lister ici.

Il est vivement conseillé de consulter l'espace dédié sur le site de l'ambassade de France <http://www.ambafrance-es.org/-Fiscalite-Patrimoine>, de se renseigner auprès des autorités compétentes, la Agencia de Administracion Tributaria, ou de faire appel à un professionnel.

La Liste de professionnels conseillés par l'Ambassade de France est disponible ici : www.ambafrance-es.org/Fiscalite-liste-de-profesionnels

La convention franco-espagnole repose essentiellement sur deux critères pour la répartition des compétences fiscales : l'État de la source des revenus et l'État de résidence du bénéficiaire.

Il existe des revenus imposables à la source, d'autres dans l'État de résidence du contribuable et certains dans les deux États. Lorsque de ce fait les mêmes revenus sont imposables deux fois, l'État de résidence du contribuable est tenu de mettre en œuvre la clause conventionnelle d'élimination des doubles impositions. Consultez la convention fiscale franco-espagnole sur www.ambafrance-es.org/Convention-fiscale-franco

L'impôt sur le revenu : IRPF

Les revenus que vous tirez de vos activités en Espagne doivent normalement être imposés en Espagne s'il s'agit de votre pays de résidence, même s'il existe des exceptions. La notion de résidence fiscale est définie sur la base de critères liés notamment à la durée du séjour sur le territoire espagnol, plus de 183 jours au cours de l'année civile.

Pour réaliser sa déclaration

Demandez votre "*Borrador fiscal*", équivalent de la déclaration pré-remplie, sur la page : www.agenciatributaria.es

Assistance pour remplir sa déclaration

– *Centro de atención telefónica*. Tél : 901 200 345, du lundi au vendredi de 9h à 19h.

– *Ministerio Economía y Hacienda* : www.meh.es



Modelo 720

Depuis 2013, les résidents fiscaux d'Espagne sont tenus de déclarer l'ensemble de leurs biens et droits possédés à l'étranger dont la valeur globale excède 50.000 au 31/12 de l'année. La déclaration est annuelle et doit être réalisée entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année suivant celle sur laquelle porte l'information. **Attention** : en cas de non-déclaration, de déclaration tardive ou erronée, la sanction est sévère. Télécharger le "modelo 720" : www.agenciatributaria.es



EQUANCE

GESTION PRIVÉE INTERNATIONALE



Français en Espagne: Conseils en investissements et optimisation fiscale.



Le groupe Equance est présent dans plus de 50 pays et accompagne la communauté française dans son organisation patrimoniale en France comme à l'étranger.

Pour plus d'informations, rendez vous sur www.equance.com



Olivier Rieu

Madrid

+34 635 386 303

orieu@equance.com



Nicolas Sagnol

Barcelone

+34 646 056 436

nsagnol@equance.com

COMMENT OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE, AVEC TARGOBANK



Ouvrir un compte bancaire n'est pas la chose la plus facile à faire quand vous arrivez en Espagne. Voici quelques conseils pratiques pour vous faciliter la tâche :

Quels sont les documents nécessaires pour ouvrir un compte particulier ?

- Votre pièce d'identité
- Votre NIE
- Un justificatif de revenu (fiche de salaire ou derniers avis d'imposition).
- Un justificatif de domicile.

Résidence fiscale en Espagne ou en France ?

La notion de résidence fiscale et de non-résident est importante en matière d'impôt et doit donc être prise en compte par votre établissement bancaire. En effet, si dans la plupart des cas, vous êtes résident fiscal espagnol car votre domicile principal et votre centre d'activité sont en Espagne, il y a des exceptions importantes comme les fonctionnaires d'État français (Lycée français, ambassade, militaires, etc...), ou les personnes qui achètent leurs résidences secondaires. Dans ces cas, la banque devra vous ouvrir un compte de non résident fiscal espagnol.

Si vous restez résident fiscal français, pensez à obtenir de votre centre d'impôt avant votre départ en Espagne le formulaire permettant d'attester de la résidence fiscale en France auprès de l'administration fiscale espagnole. Ce formulaire existe en version franco-espagnole.

NB : Toutes les banques n'acceptent pas toujours d'ouvrir des comptes pour les non-résidents fiscaux en Espagne.

Que faut-il savoir sur le système bancaire espagnol ?

- Les banques ouvrent généralement au public de 8h30 à 14h30 du lundi au vendredi.
- Il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous à l'avance avec un conseiller.
- Les chèques sont très peu utilisés en Espagne, très peu de commerces acceptent le paiement par chèque.
- Les retraits d'espèces sont payants si vous faites un retrait dans un

distributeur appartenant à un réseau différent de celui de votre banque. Renseignez-vous afin de connaître le réseau de votre banque (4B Telebanco, Servired, EURO 6000).

Quels sont les coûts pour l'ouverture d'un compte bancaire ?

Les coûts peuvent être très différents d'une banque à l'autre.

Avant toute chose, renseignez-vous bien sur les différentes commissions, frais de tenue de compte, cotisation cartes bancaires, prix des virements... afin d'éviter les mauvaises surprises.

Beaucoup de banques disposent d'une offre spécifique en cas de domiciliation de votre salaire.

Où ouvrir son compte ?

TARGOBANK est la marque en Espagne du groupe financier Crédit Mutuel CM11, leader sur le marché financier européen.

Le Groupe Crédit Mutuel est la seule banque française avec un réseau de banque de détail en Espagne composé de 132 agences réparties sur tout le territoire espagnol (8 agences sur Madrid).

Pour les clients francophones en Espagne, TARGOBANK propose une offre complète disponible sur tout le territoire espagnol avec sa nouvelle agence en direct Contigo France.

Cette agence qui offre un service intégralement en français complète efficacement le réseau TARGOBANK, et est disponible en ligne du lundi au jeudi de 8h30 à 18h30 et le vendredi de 8h30 à 14h.

Elle offre une réponse complète avec des solutions bancaires et d'assurances pour toute la famille (Auto, habitation, santé...).

contigo France
Grupo Crédito Mutuel

Banque | Assurances | Services

ATLANTIS - TARGOBANK

+34 93 496 47 34

infocontigofrance@contigofrance.es

www.contigofrance.es

À Madrid, nous vous proposons également la possibilité de rendre visite à notre agence rue SILVANO 92, (+34 91 716 20 07) où tout le personnel est bilingue.

TARGOBANK vous aide dans vos premières démarches pour votre installation en Espagne.

Nous sommes une banque à vocation internationale qui place le client au cœur de sa stratégie. Nous tissons avec ce dernier une relation de proximité qui permet de lui offrir les meilleures solutions à ses besoins. Cela nous permet également d'accroître la qualité de nos produits et services tout en les rendant plus accessibles à tous.

Fidèle à sa culture de banque mutualiste, le groupe s'appuie sur les valeurs de transparence, d'engagement, de proximité et de solidarité d'une grande banque leader en Europe, afin d'offrir une qualité optimale à ses clients.

Notre réseau d'experts en produits et conseil est toujours à l'écoute de nos clients, à qui une réponse spécifique est apportée à chacun de leurs besoins.

TARGOBANK dispose d'une offre spécifique pour les entreprises et particuliers français installés en Espagne.

Retraite

La convention fiscale franco-espagnole du 10/10/1995 a notamment pour objet de répartir les règles de compétence fiscale entre la France et l'Espagne. En ce qui concerne les modalités d'imposition des pensions de retraite, les articles 18 et 19 doivent être consultés.

Au plan des principes, les pensions publiques sont imposées exclusivement à la source, lorsque le bénéficiaire des revenus a la nationalité de l'État qui les verse. Les pensions privées relèvent de la règle de l'imposition exclusive dans l'État de résidence, conformément à l'article 18 de la convention. En cas de doute sur la nature de la pension (publique ou privée) de source française, il est recommandé d'interroger le SIP des non-résidents en France en indiquant le nom des organismes payeurs : sip.nonresidents@dgfip.finances.gouv.fr.

Un espace dédié sur le site [impôts.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (onglet International) répond, sous la forme de questions-réponses, aux principales interrogations.

Si vous n'avez travaillé qu'en France

Les accords de l'UE coordonnent les systèmes d'assurance sociale des pays membres. Ainsi, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse vous versera votre retraite dans le pays où vous résidez. Vous devez impérativement signaler votre installation à l'étranger à la CNAV ainsi qu'aux caisses d'assurance retraites complémentaires. En effet, certains prélèvements comme la CSG ou la CRDS ne seront plus prélevés, mais une cotisation d'assurance maladie de 3,2 % peut être prélevée. Une fois en Espagne, vous recevrez régulièrement un "justificatif d'existence". Vous devrez faire compléter le document par les autorités espagnoles et le renvoyer à la Caisse d'Assurance Vieillesse afin de maintenir le paiement de votre retraite.

Si vous n'avez travaillé qu'en Espagne

Si vous avez exercé votre activité professionnelle uniquement en Espagne, vous êtes soumis au régime espagnol. Vous devez remplir le formulaire de demande et le déposer au bureau de sécurité sociale de votre province. Liste consultable ici : http://www.seg-social.es/Internet_1/Oficinas/index.htm.

Attention, les conditions d'accès à la retraite sont différentes en Espagne : en 2018, il faut avoir atteint l'âge minimum de 65 ans et demi ou avoir cotisé durant 36 ans et demi minimum. A l'horizon 2027, l'âge de départ sera de 67 ans, pour 38 ans et demi travaillés.

Si vous avez travaillé en France et en Espagne

Si vous avez exercé une activité professionnelle dans les deux pays, chaque pays vous versera la part de pension retraite correspondant à la période travaillée sur le territoire national. Chacune des pensions est versée lorsque l'âge minimal fixé par la législation du pays concerné est atteint. Vous pouvez donc liquider votre retraite française avant de liquider votre retraite espagnole à 65 ans. Vous pouvez également opter pour attendre d'atteindre l'âge minimal légal en Espagne pour faire valoir vos droits dans les deux caisses de retraite. Vous devrez présenter vos demandes aux différentes caisses nationales auprès desquelles vous avez cotisé des trimestres, en suivant les démarches citées ci-dessus.

Recherche d'emploi

Pour débiter votre recherche d'emploi, les annonces postées sur Internet constituent évidemment une piste à explorer. Voici une liste des sites les plus visités : www.opcionempleo.com ; www.monster.es ; www.infojobs.net ; www.vibbo.com ; www.hacesfalta.org ; www.bolsadetrabajo.com ; www.tecnoempleo.com ; www.trabajos.com ; www.trabajo.org ; www.trabajo.org

S'inscrire à l'agence pour l'emploi

Le ressortissant d'un pays membre de l'UE peut s'inscrire auprès du SEPE (*Servicio Público de Empleo Estatal*). Pour bénéficier des allocations chômage, il faut avoir travaillé et avoir cotisé à la Sécurité Sociale pendant au moins un an en Espagne, durant les six dernières années.

Documents à apporter : pièce d'identité, NIE, carte de sécurité sociale, contrats de travail et fiches de paye correspondantes. Prévoir aussi des copies de vos diplômes et formations effectuées, accompagnées de votre CV. Site Internet pour prise de rdv : <http://sede.sepe.gob.es>



Percevoir ses allocations chômage françaises en Espagne

Il est possible pour une personne de nationalité française, ayant perdu son emploi en France, de venir en Espagne et continuer à y recevoir ses allocations chômage, tout en continuant à rechercher du travail en Espagne. Pour cela, il faut demander le formulaire U2 en France.

Une fois en Espagne, vous devrez vous inscrire auprès du bureau pour l'emploi local (dans les 7 jours suivant la date à laquelle vous avez cessé d'être disponible pour les services pour l'emploi français) en présentant ce formulaire.

Le réseau EURES

Le réseau EURES fournit des conseils et des informations sur le marché du travail et sur les conditions de vie locales dans les pays où les agences du réseau se situent. <http://ec.europa.eu/eures>



Les associations françaises peuvent vous aider dans votre recherche.

L'UFE dispose d'un service d'aide à la recherche d'emploi, appelé CARE.

Français du monde – ADFE a lancé un programme d'accompagnement, le réseau emploi, pour aider les intéressés à concrétiser leur projet.

L'association des **Franc-Risqueurs** aide aussi les personnes souhaitant créer leur entreprise. La **Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie** possède un portail emploi, permettant de publier son CV en ligne.



Service Emploi des Français en Espagne

Ce service, créé en 2013 par l'Union des Français de l'Étranger (UFE), accompagne les francophones dans leur recherche d'emploi, de formation ou pour les aider à créer leur entreprise.

www.emploi-espagne.org

LABORATORIO DE IDEAS

HAZ DE TUS PROYECTOS UN ÉXITO

Un laboratoire d'idées pour les entrepreneurs

Le Local 19 à Madrid est un espace indépendant dédié aux entrepreneurs avec trois services proposés: 1- conseil et gestion de projet d'entreprise, 2- location d'espace pour événements professionnels et 3- formations adaptées aux entrepreneurs.

Brain box ou Think tank, la formule est ouverte! L'objectif principal est de mettre les entrepreneurs et l'humain au centre du projet. Les nouveaux entrepreneurs y trouveront un espace moderne, propice à la création et à la réflexion commune. Pour cela, nous proposons des rencontres conviviales, workshops, formations et conférences pour stimuler l'échange et l'entraide. Contactez-nous pour en savoir plus.



Un club pour les entrepreneurs U·F·C·E (Únete, Fórmate, Comparte, Emprende)

Notre réseau s'est organisé rapidement en club d'entrepreneurs afin de stimuler la créativité, de générer des opportunités de rencontres enrichissantes, de créer un véritable espace regroupant des personnes à l'esprit entrepreneurial et par conséquent de créer de nouvelles possibilités de développement. En statut « freelance », créateurs de start-up, actuels ou futurs entrepreneurs, ils participent régulièrement aux événements facilitant ainsi une démarche commune en intelligence collective.

L'échange permet de s'ouvrir à d'autres visions, de compter sur des regards extérieurs, c'est une force pour évoluer et grandir. Ce réseau indépendant d'entrepreneurs vous offre la possibilité de proposer votre expertise tout en vous bénéficiant de celle des autres, de rencontrer des professionnels qui ont été confrontés aux mêmes problématiques que vous: la prospection, le marketing, le digital, la communication, le développement de stratégie, ...

L'accompagnement de votre projet d'entreprise

Prêt à démarrer votre activité ? Vous ressentez des difficultés dans la préparation ou dans les étapes de création de votre projet, son lancement ou son pilotage? Notre service "Aide et Conseil" pour entreprise est à votre disposition pour vous accompagner pendant ces étapes difficiles.

Nous vous proposons de commencer par le diagnostic du projet afin d'améliorer votre approche et de détecter vos besoins. Sur cette base, nous sommes à vos côtés pour construire une stratégie à retour positif, pour vous aider dans la prise de décision, améliorer le management et le leadership du projet.



Un espace pour vos événements professionnels au cœur de la capitale

Nous vous offrons un lieu idéal pour organiser vos workshops, conférences, réunions formations et autres événements professionnels au moindre coût, avec des services supplémentaires: catering, matériel audiovisuel, support visuel, photo et vidéo.

Comment nous contacter ?

Où nous trouver?

Local 19 Madrid
Calle Segovia nº19
28005 Madrid

N° de téléphone:

+34 630 96 77 96
Nous écrire:
info@local19madrid.es

Page Web:

www.local19madrid.es
Sur les réseaux:
@Local19Madrid



Avertissement : les médecins listés dans cette rubrique sont tous rattachés à la médecine privée. Leurs prestations sont payantes. Pour un accès aux soins sans frais, passez par les dispensaires du service public

Dominique Grauvogel

Médecin généraliste

C/ O'Donell, 8 - 4e gauche 2e escalier.
28009 Madrid.
dominiquegrauvogel@hotmail.com
Tel. 91 431 86 45 / 627 469 248

Marie-Anne Morin - PSYCHOLOGUE Psychothérapies pour adultes / Conseil parental.
C/ Capitán Salazar Martínez, 5. 28005 Madrid.
Tel.: +33 698 349 684 - www.marieanne-morin-psychologue.fxst.fr



AC Osteopatía - Fisioterapia

Polyclinique dans le centre de Madrid. Attention du patient en 5 langues (ES, FR, IT, ENG, GE). Ostéopathie, physiothérapie, réhabilitation, neurologie, thérapie cognitive comportementale, traitement de la douleur, AlterG, nutrition clinique et sportive, thérapie occupationnelle, psychologie de la santé et du sport, musicothérapie, executive & life coaching.

Calle Jorge Juan 91 - 28009 Madrid. Tel: 914 315 083 – 601 061 586
www.acosteopatia.com - info@acosteopatia.com



Unidad Médica Anglo-Americana

Centre médical regroupant 35 médecins dans 19 spécialités médicales.

Médecins parlant français et secrétaires bilingues en espagnol et anglais.

Forte expérience avec la communauté étrangère de Madrid, permettant d'appréhender au mieux les pathologies liées à l'expatriation.

Offre spéciale pour les lecteurs du guide pratique :
Prix réduit au tarif étudiant, sous présentation de cet ouvrage, dans la limite d'une unité familiale ou de 4 personnes.

C/ Conde de Aranda 1 – 1º Izq. – Métro Retiro
Tel.: 91 435 18 23 – 91 575 51 34
<http://www.unidadmedica.com/fr/>



Docteur Lorenzo Abarca

Docteur francophone spécialisé en pédiatrie

Consultation sur rendez-vous au cabinet
Edificio Torres Blancas - Avenida de America 37 - 28002 Madrid
Consultation à domicile pour les patients du cabinet
Tel. 91 519 05 89 - Port. 659 72 88 69

Dr. Francisco Croche

Spécialiste en pédiatrie et puériculture - Médecine générale

On parle français
Visite à domicile et en consultation
(différentes adresses à Madrid)
Tel. 606008488 - 913230965 - 654706721

Carina Bentolila

Psychologue - psychothérapeute bilingue français - espagnol

C/ Clara del Rey, 79 - 4ºD
28002 Madrid - Métro Alfonso XIII
carinabentolila@hotmail.com
Tel. 639 92 67 95



Isabelle Lazaro - PSYCHOLOGUE francophone

Spécialité : relations affectives et tous les problèmes
qui vous empêchent d'être heureux.
Dirigé à Adultes, adolescents et couples.

Tel. 639 200 243 - isabellzr@gmail.com
www.temerecesermasfeliz.com



Clinique dentaire Eric Le Beller

Prosthodontiste diplômé de Tufts University,
Boston USA.
Odontologie générale, prothèse,
implantologie.
Dr Celia Crespo, orthodontie exclusive.
Dr Alejandro Encinas, chirurgie maxillo-faciale.
Dr Romain Barré, odontologie générale.

C/ Laurin 38A - entrée calle del Moscatelar 3B - 28043 Madrid
Tel. 91 300 46 48 - www.clinicadentallebeller.es
dentalcliniclebeller@yahoo.es - info@clinicadentallebeller.es



Les Petits Pas

Crèche bilingue français-espagnol - École Maternelle

C/ Montearagón, 3
28033 - Madrid
www.lespetitspas.es
www.suspequenospasos.es



Crèche trilingue Français-anglais-espagnol École Maternelle

C/ General Aranaz 54 - 28027 Madrid
info@el-girasol.net - www.el-girasol.net
Tel. 91 741 52 56

Crèche HOLA BICHO BOLA 0-3 ans

Crèche bilingue espagnol / français. Initiation à l'anglais. Autorisée par la Communauté de Madrid. Notre objectif : la gestion des émotions, qui constituent les bases de leur vie adulte.

C/ Vicente Jiménez 7- 28022 Madrid
Tel. 917429109 - www.holabichobola.es



Bulles de France

Centre d'activités pédagogiques et socio-culturelles francophone consacré à l'enfance et à la famille.t

C/ Andorra 65 - Local D 28043 Madrid
Tel: 671 174 247 - 91 622 65 31
bullesdefrance@gmail.com - www.bullesdefrance.es



Coccinelle est spécialiste du recrutement de personnel de maison.

Nous sélectionnons et plaçons des professionnels expérimentés et compétents tant pour l'entretien de la maison que pour la garde d'enfants.

Nous travaillons sur mesure avec pour objectif la satisfaction des attentes de chacune de nos familles.

www.coccinelle-agency.com - info@coccinelle-agency.com
Tél.: (+34) 635 983 080



Académie Frañol

Académie franco-espagnole. Soutien scolaire, préparation examens, du CP à la Terminale. Cours de langue tous publics.

C/Andorra 51, 28043 Madrid.

Tél: 91 388 90 68 - franol@franol.com



Académie Repaso o Idiomas

Nous proposons des cours de langues (entreprises et particuliers) et des cours de soutien scolaire (systèmes français – espagnol – anglais).

Colette Vanhaecke

Tel: 630 440 329 / 91 716 17 83

colette.vanhaecke@repasoidiomas.com



La France Ô Si !

Association d'animations culturelles

C/ Segovia, 19 - 28005 Madrid,

Métro: Opera ou La Latina

Tél: 912 19 48 44 - 673 69 33 97

info@lafranceosi.com - <http://www.lafranceosi.com/>

Le cadeau idéal pour (se) faire plaisir



www.bleublancbox.com



Conseil fiscal, juridique, patrimoine

Mariscal & Abogados

Conde de Aranda 1, 2º Izda. 28001 Madrid. www.mariscal-abogados.eu

M&B Abogados

c/ Serrano, 63, 2ºD. 28006 Madrid. www.mbvocats.eu

Me Chabaneix Luis - avocat conseil du Consulat général

www.chabaneixavocatspenalistes.com

AGM Abogados

Pº de la Castellana, 114, 28046 Madrid - www.agmabogados.com



EQUANCE

Equance

Conseils en investissements et optimisation fiscale pour les Français résidant en Espagne.

Olivier Rieu

Tel. 635 386 303

orieu@equance.com - www.equance.com



CRYSTAL FINANCE

Crystal Finance

Conseil en investissement financiers & immobiliers, ingénierie patrimoniale personnalisée, études successions internationales, optimisation de votre fiscalité, protection de votre famille & prévoyance

Tél: +34 661 878 159 - jcfaixo@groupe-crystal.com

www.groupe-crystal.com

Installation



OLIVIER EDMONT

Asesoramiento Inmobiliario

Olivier Edmont Conseil Immobilier

Residentiels, Bureaux, locaux.

Avec plus de 18 ans d'expérience sur le marché madrilène de l'immobilier résidentiel et de l'immobilier d'entreprise. Nous vous proposons nos services, dans le cadre de votre recherche immobilière.

Plaza Manolete, 3 Bajo B - 28020 Madrid

Tel: 659 41 64 11 - www.olivieredmont.com

Expatri
city service

MADRID

Expatri City Service Madrid

L'agence de relocation à Madrid.

Nous vous accompagnons dans la recherche de votre bien immobilier, préparons et réalisons pour vous toutes démarches administratives : NIE, empadronamiento, assurances, banque, scolarité,...

Des services à la carte pour une relocation réussie.

Anne Lépinay

Téléphone France : +33 (0)9 72 59 16 57 - Téléphone Espagne : +34 619 541 599

web : <http://madrid.expat-city-service.com> E.mail : madrid@expat-city-service.com

bons plans
infos culture
économie météo
petites annonces
cinéma

**l'actualité
espagnole
en français ?**

**le petit
journal
.com**

*Le média
quotidien
et gratuit des
Français &
francophones*

*de l'étranger !
Madrid, Barcelone, Valence
plus de 26.000 lecteurs
mensuels... et VOUS ?*

lepetitjournal.com, c'est...

- Les actus quotidiennes de l'Espagne et de la communauté française expatriée.
- Des événements communautaires et de networking.
- Des événements "sur mesure".
- Les ateliers de journalisme du Petitjournal.com.
- Les Trophées des Français de l'étranger.

 @LPJ_Espagne  LPJ Espagne



Entreprendre



Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie

Un siège à Madrid et des délégations à Bilbao, dans les Baléares, les Canaries, à Malaga, Seville, Valence, Valladolid, Vigo et Saragosse. Un club d'affaires dont le but est d'aider les entrepreneurs à développer leur réseau. Un fournisseur de services facilitant l'appui aux entreprises françaises désireuses de s'implanter en Espagne.

C/Capitán Haya, 38, 4ª, Edificio Cuzco II. 28020 Madrid.
Tél. 91 307 21 00 - lachambre@lachambre.es - www.lachambre.es



French Tech Madrid

Label couvrant l'écosystème des startups françaises, réseau international.

Paseo de la Castellana, 43, 28046 Madrid
comunicacion@frenchtech-madrid.com
www.frenchtech-madrid.com



Local 19

Un espace indépendant dédié aux entrepreneurs, avec trois services proposés : conseil et gestion de projet d'entreprise, location d'espace pour événements professionnels et formations adaptées aux entrepreneurs.

Calle Segovia nº19. 28005 Madrid. Tél. +34 630 96 77 96
info@local19madrid.es - www.local19madrid.es
@Local19Madrid

Gastronomie

Vinofilia

Vente à particuliers de vins espagnols et français. Organisation de dégustations.

Gilles : 680.98.35.13

www.vinofilia.com

info@vinofilia.com

Los Quesos de l'Amélie

Votre fromager à Arturo Soria. Fromages fermiers français et européens, plateaux de fromages à emporter et espace dégustation.

Calle Torrecilla del Puerto N° 5, 28043 Madrid.

Tel. 91 388 12 65

www.losquesosdelamelie.com - info@losquesosdelamelie.com

Saveurs de France

L'excellence des produits français en Espagne. Apéritifs, repas et réceptions. Professionnels et particuliers.

Valérie : 672 199 226

saveursdefrance@gmail.com

www.saveursdefrance.es

CAVIARWORLD

Caviars d'Aquitaine (Royal Baikal) et du Monde (Iran, Italie, Chine).

Patrice Chène : 656 831 000

patrice@caviarworld.net

www.caviarworld.net

Livraison a domicile 24h/24-365 jours/an

E. Leclerc  **Majadahonda**
HIPERMERCADO **E. Leclerc**
Majadahonda

Vos produits français vous manquent ? Découvrez chez nous plein de produits de tous horizons, pour vous faire retrouver le plaisir de bien manger. Chez E.Leclerc vous savez que vous achetez moins cher !

Entrée parking : calle las Norias, 66 - 28220 Majadahonda.
Accès en voiture par l'A6 (sortie 13 depuis Madrid, sortie 15 depuis Las Rozas). À 50m de la gare de Cercanías de Majadahonda. Plus d'infos au 91 639 81 70 ou sur www.e-leclerc.es

Bars restaurants



La Boul'

Boulangerie - Pâtisserie - Bistrot.
Pain bio et artisanal.
Deux points de vente, proches du Parque Conde de Orgaz.

Calle José Ignacio Avila, 3 - Madrid.
Calle Torrecilla del Puerto, 3 - Madrid.

Restaurant Lafayette

C/ Ages, Las Tablas. 28050 Madrid.
www.restaurantelafayette.com

Le Petit Prince Restaurant

C/ Fernán Gonzalez, 7. Madrid.
www.lepetitprincerestaurante.wordpress.com

La Esquina del Real

Calle de la Amnistia, 4. 28013 Madrid.
www.laesquinadelreal.es

Restaurant SQD Meat-Point

Calle de Villanueva, 2. 28001 Madrid.
www.sqd.es

Le Comptoir De La Crêpe

Calle de Las Huertas, 68. 28014 Madrid.
Facebook @lecomptoirdelacrepemadrid

La Guinguette

Calle de Segovia, 13. 28005 Madrid.
Facebook : @LaGuinguetteMadrid

Brasserie Antoinette

Calle Preciados, 34. 28013 Madrid.
Facebook @Antoinette.Brasserie

Casorro Bistrot

Plaza de Casorro, 21, 28005 Madrid.
www.casorro-bistrot.wine

Dans le Noir?

Plaza Biombo, 5. 28013 Madrid.
www.madrid.danslenoir.es

Restaurant Petit Comité

Calle Hernán Cortés, 19. 28004 Madrid
www.elbocadodecarole.com

El Bocado de Carole

Plaza Sta. Bárbara, 9. 28004 Madrid.
www.parisavenue.es

Les Mauvais Garçons

Calle Madera, 36. 28004 Madrid.
Facebook : @lesmauvaisgarconsmadrid



Bar Los Grifos

Bar à bières artisanales avec système novateur de self-service ; carte de burgers et tapas. Possibilité de réserver afin d'organiser tout type d'évènement, situé en plein cœur du quartier historique de Malasaña.

C/ Manuela Malasaña 33, 28004 Madrid. Tel: 910 522 631 / 684 36 56 60
<http://losgrifos.es/> - <https://www.facebook.com/losgrifosmadrid/>

Café-Bistrot de l'Institut Français

C/Marqués de la Ensenada, 12. 28004 Madrid - www.institutfrancais.es

Atelier Belge

C/Breton de los Herreros, 39. 28003 Madrid - www.atelierbelge.es

La Fondue de Tell

Calle Divino Pastor, 12. 28004 Madrid.
www.lafonduedetell.com

L'Artisan - Furansu kitchen

C/ Ventura de la Vega, 15. 28014 Madrid.
www.lartisanmadrid.com

Shopping

Dinh van

Calle de José Ortega y Gasset, 11, 28006 Madrid. www.dinhvan.com

Longchamp

C/ Serrano, 20. 28001 Madrid. www.longchamp.com

L'Oréal Paris

C/ Fuencarral, 59. 28004 Madrid. www.loreal.es

Le Secret du Marais

Calle de Hortaleza, 75. 28004 Madrid. www.lesecretdumarais.com

Etam Lingerie

Calle del Arenal, 12. 28013 Madrid. www.etam.com

Eres Paris

C/ Reina, 15. 28004 Madrid. www.restaurante-petitcomite.com

Comptoir des cotonniers

C/ Fuencarral, 27. 28004 Madrid. www.comptoirdescotonniers.es

Bonpoint

C/ José Ortega y Gasset, 15. 28006 Madrid. www.bonpoint.com

Cartier

C/ Serrano, 74. 28006 Madrid. www.cartier.es

Louis Vuitton

C/ Serrano, 66. 28001 Madrid. www.louisvuitton.com

Yves Rocher

Gran Vía, 29. 28013 Madrid. www.yves-rocher.es

L'Occitane en Provence

C/ Fuencarral, 54. 28004 Madrid. www.loccitane.com

Aubade

C/ Claudio Coello, 83. 28001 Madrid. www.aubade.com

biscuit

Corredera Alta de San Pablo, 4, 28004 Madrid. www.biscuitstore.es

IKKS Junior & I.Code

C/ Claudio Coello, 41, 28001 Madrid. www.ikks.com

Petit Bateau

C/ Claudio Coello, 43. 28001 Madrid. www.petit-bateau.es

Coiffeurs

Franck Provost

C/ Fuencarral, 124. 28010 Madrid. www.franckprovost.es

Salon Jean-Louis David

C/ Génova, 23. 28004 Madrid. www.jeanlouisdavid.com



Maison de Paris

Maison de Paris

Salon de Coiffure et de Beauté français

C/ Castelló 20 - 28001 Madrid

Tel : 914 359 991

maisondeparis20@yahoo.com

www.maisondeparis20.com

Librairies françaises

La librairie
Libros en francés y en español / Papelería

La librairie du Parque

Librairie française et espagnole, papeterie, rencontre d'auteurs, cuenta cuentos

C/ Alcorisa 41 - 28043 Madrid. Métró Canillas
Bus 120 / 122 - Tel. 913 003 289
www.lalibrairie.es - info@lalibrairie.es

La librairie française

C/ Duque de Sesto, 5. 28009 Madrid.
www.lalibrairiefrancaise.net

Librairie internationale Pasajes

C/ Génova, 3. 28004 Madrid.
www.pasajeslibros.com

frañol

Frañol

Librairie-Papeterie française. Scolaire, BD, littérature, jeunesse, occasion. Cahiers français, cadeaux.

C/Andorra 51, 28043 Madrid.
Tél: 91 388 90 68 - franol@franol.com

Traductions



Traduction français-espagnol

Certifiée. Version – thème. Je traduis vos textes et documents (juridiques, commerciaux, techniques, diplômes). Interprétation consécutive (réunions, visites, voyages).

Nieves Villar Dille / Tel.: +34 - 660 329 794
villardille.nieves@gmail.com



NESTOR

Services de langues, cours d'espagnol langue étrangère & Traductions assermentées.

C/ Pirineos 27 - 1ºB.-28040 Madrid
Tel. 91 345 22 86 - raquel.escobar@nestorservices.com
Facebook : @nestorformacioneidiomas - www.nestorservices.com



Traducciones Bonjour

TRADUCCIONES BONJOUR

Traduccions espagnol<>français. Traduccions assermentées, juridiques, scientifiques et générales. Interprétation.

C/ Prim, 15 - 4º derecha, puerta 1- 28004 - MADRID.
Tel: (+34) 91 448 79 26 / portable: 686 70 33 57
contacto@traduccionesbonjour.com - www.traduccionesbonjour.es

Organismes français

Ambassade de France en Espagne

C/ Salustiano Olózaga, 9. 28001 Madrid
Tél. 91 423 89 00 - <http://ambafrance-es.org>
Facebook : <https://www.facebook.com/La.France.en.Espagne>
Twitter : https://twitter.com/france_espagne

Consulat Général de France à Madrid

C/ Marques de la Ensenada, 10.
28004 Madrid. Tél. 91 700 78 00
www.consulfrance-madrid.org
ecrire@consulfrance-madrid.org
Horaires d'ouverture au public: de 9h à 13h15
du lundi au vendredi (sauf État Civil de 9h à 12h
les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

Business France

Opérateur public national au service de
l'internationalisation de l'économie française.
C/ Marqués de la Ensenada, 10-3°.
28004 Madrid. Tél. 91 837 78 50
espagne@businessfrance.fr

Chambre franco-espagnole de commerce et d'industrie

C/ Capitán Haya, 38. 4°. Edificio CUZCO II.
28020 Madrid. Tél. 91 307 21 00
www.lachambre.es - lachambre@lachambre.es

Campus France

L'agence nationale pour la promotion de
l'enseignement supérieur français à l'étranger.
C/ Marqués de la Ensenada, 10.
28004 Madrid. Tél. 91 700 77 59
www.espagne.campusfrance.org
madrid@campusfrance.org

Institut français d'Espagne

C/ Marqués de la Ensenada, 12.
28004 Madrid. Tél. 91 700 48 00
www.institutfrancais.es

Alliance française en Espagne

C/ Marqués de la Ensenada, 10. 28004 Madrid
Tél. 912 16 08 04 - www.alliancefrancaise.es
informacion@alliancefrancaise.es

Atout France

Agence de développement touristique
de la France.
C/ Serrano, 40. 2° Dcha. 28001 Madrid.
Tél. 91 548 97 37 - <http://es.france.fr>

Casa de Velázquez

Centre de création artistique et centre de recherche,
placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement
supérieur et de la recherche français.
Ciudad universitaria. C/ De Paul Guinard, 3.
28040 Madrid. Tél. 34 914 551 580
www.casadevelazquez.org

Association Diálogo

Association d'Amitié Franco-Espagnole
C/ Doctor Castelo, 10. 28009 Madrid.
Tél. 915 59 72 77 - www.dialogo.es
dialogo@dialogo.es

Association Mujeres Avenir

Calle General Oráa, 26. 28006 Madrid
info@mujeresavenir.com - www.mujeresavenir.com

Entraide Française Madrid

C/ Justiniano, 4. 1° D. 28004 Madrid.
Tél. 913 080 930 - www.lentraide.es
info@lentraide.es

Maison de retraite - Foyer Saint-Louis

C/ Claudio Coello, 94. 28004 Madrid.
Tél. 91 431 28 00 - www.residenciasanluis.com

Paroisse Saint-Louis des Français

C/ Lagasca, 89. 28006 Madrid
Tél. 91 435 51 60 - <http://saintlouis-madrid.cef.fr/>
paroissesaintlouismadrid@gmail.com

Bibliothèque Saint-Louis des Français

Calle de Padilla, 9. 28006, Madrid
www.bibliomadrid.com

Les Franc-Risqueurs

Association francophone de créateurs d'entreprise.
www.franc-risqueurs.com
Facebook @francrisqueurs - info@franc-risqueurs.com

Madrid Accueil

C/ Claudio Coello, 24. 1C2. 28001 Madrid
Les Jeudis de 10h à 13h. Tél. 915 76 70 08
www.madrid-accueil.fr
madridaccueil@madridaccueil.fr

Français du monde – ADFE

www.fdmadrid.com - info@fdmmadrid.com
Tél. 912 194 844

Union des Français de l'Étranger - UFE

www.ufe-espagne.com - info@ufe-espagne.com
fhuss@ufe-espagne.com - Tél. 91 308 09 30
(répondeur l'après-midi)

Association des anciens élèves du lycée français de Madrid

www.aaalfm.com

Conseillers consulaires :

Jean François Berte : jf.berte@assemblee-afe.fr

Francis Huss : f.huss@assemblee-afe.fr

Alain Lavarde : lavarde@hotmail.com

Gaëlle Lecomte : g.lecomte.r@gmail.com

François Ralle : franralle@gmail.com

Joëlle See : joellesee2@gmail.com

Annik Valdecabres : valdecabres.annik@gmail.com

lepetitjournal.com

Nous lire :

www.lepetitjournal.com/madrid

www.lepetitjournal.com/barcelone

www.lepetitjournal.com/valence

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

Facebook :

@LPJEspagne et @LPJValence

Twitter @LPJ_Espagne

Nous contacter :

vincent.garnier@lepetitjournal.com

Tél. +34 653 98 75 28

ana.sanchez@lepetitjournal.com

Tél. +34 695 62 11 56



Grandir, s'ouvrir au monde et s'engager

10 bonnes raisons de choisir SAINT LOUIS DES FRANÇAIS

1. Plus de **160 ans** d'expérience
2. Une éducation faite de **confiance** pour l'épanouissement joyeux des enfants
3. Un accueil personnalisé à tous les niveaux pour les **débutants** en français ou en espagnol
4. Des débouchés multiples grâce au **double diplôme bachibac** (baccalauréat français et bachillerato espagnol), au **bachillerato americano** et au **bachillerato de artes**
5. Un parcours **trilingue** de qualité : professeurs **natifs**, programme de voyages et d'immersions, examens officiels de langues **DALF & Cambridge**,...
6. Un **enseignement d'excellence** : 15 élèves par an parmi les 100 premiers de la Cté de Madrid
7. Une équipe de psychopédagogues pour **accompagner** les enfants présentant des difficultés d'apprentissage (EIP, dyslexie,...)
8. Une méthodologie propre qui concilie **tradition et innovation**
9. Une trentaine d'activités **extrascolaires** qui renforcent créativité, esprit d'analyse, sens de l'effort et travail en équipe
10. Et surtout : un grand **esprit de famille** !



Nous contacter :

info@stlouisfrancais.com

Tel.: 91 352 05 17

BACHILLERATO DE ARTES



Para impulsar tu talento...

BACHILLERATO AMERICANO



... llegar más lejos...

BACHILLERATO FRANCÉS



... y marcar la diferencia.

Tout est plus simple
avec une aide efficace

- ✓ Ouvrir le compte courant en Espagne
- ✓ Assurance santé
- ✓ Obtenir le NIE



Et vous ... voulez-vous que nous vous aidions?

Nous mettons à votre disposition un service intégralement en français pour vous présenter nos offres bancaires, d'assurances, et de services d'aide administrative et de recherche d'hébergement **afin que vous vous sentiez comme chez vous.**

contigo France
Grupo Crédito Mutuel

La bancassurance qui vous **accompagne en Espagne**

BANQUE | ASSURANCES | SERVICES

infocontigofrance@contigofrance.es / www.contigofrance.es / + 34 93 496 47 34

Crédit Mutuel
Groupe CM11

ATLANTIS - TARGOBANK

Contigo France est une marque commerciale de la Banque TARGOBANK S.A.U., du Groupe Crédit Mutuel, qui distribue les produits et services d'assurance des compagnies du **Groupe des Assurances du Crédit Mutuel Espagne** et des produits bancaires de TARGOBANK S.A.U.

Tous les produits d'assurance commercialisés dans le réseau de TARGOBANK S.A.U., sont intermédiés par l'opérateur de bancassurances **TARGOSEGUROS MEDIACIÓN**, S.A., Edif. Horizon, ctra de Rubí, 72-74 inscrite au RM de Barcelone, T.43705, F. 55, H. B-436028 et inscrite au Registre administratif des agents d'assurances sous le numéro OV0069. L'information relative aux compagnies d'assurances ayant conclu un contrat d'agence peut être consultée dans «l'espace Información a Clientes» sur le site web www.targobank.es NIF: A79223707.